

2024

# LES SIRIUS

Mettre en lumière les trajectoires du commerce de demain



Institut du  
**COMMERCE**  
PARTAGE & PROSPECTIVE

## Edition 2024

# Règlement et modalités pratiques

mise à jour octobre 2023

5<sup>ème</sup> édition avec  
un jury consommateur



by the French Chamber of Commerce

# Un nouveau règlement en 2024 pour renforcer la singularité des Sirius

Depuis 2018, les Sirius récompensent les meilleures pratiques collaboratives industrie-commerce qui répondent aux attentes sociétales et aux attentes des consommateurs.

Nous nous sommes appuyés sur les suggestions du jury 2023, du comité Retail et du comité RSE pour faire évoluer le règlement et renforcer la singularité des prix de l'Institut du Commerce

Les nouveautés intégrées dans le règlement permettront :

- De **faciliter le dépôt de candidature** avec un calendrier moins serré et un pitch projet simplifié
- De **mieux préciser le type de dossiers attendus** en partageant les thématiques éligibles
- D'être **plus exigeant sur les critères** permettant de décerner un Sirius
- De **mettre en avant les projets collaboratifs** plus fortement
- De **renforcer la neutralité et l'engagement du jury** professionnel avec
  - plus de parties prenantes
  - des règles plus claires pour la participation au jury
  - une cohérence renforcée autour des enjeux de la transition écologique et sociale et de la feuille de route de l'IdC
  - des critères d'évaluation plus factuels



*Vue de la Terre, Sirius est l'étoile la plus brillante du ciel après le soleil. Du fait de sa proximité et de son éclat, Sirius est une des étoiles les plus étudiées des astronomes et fut l'objet de plusieurs « premières », notamment la détection de son mouvement propre et de sa vitesse radiale.*

*Les Sirius de l'Institut du Commerce ont pour mission d'éclairer les trajectoires du commerce de demain sous toutes ses formes (alimentaire/non alimentaire, omnicanal), en mettant en valeur les sociétés qui contribuent à sa transformation pour le rendre plus vertueux et responsable*

# La raison d'être des Sirius

- ▲ Depuis 2018, les Sirius récompensent les **meilleures pratiques collaboratives industrie-commerce qui répondent aux attentes sociétales et aux attentes des consommateurs.**
- ▲ Au-delà d'un palmarès hiérarchique, ces prix mettent en avant la capacité des acteurs à travailler ensemble sur un projet (cross fertilisation entre entreprises et métiers...), qu'il soit en phase de lancement ou très abouti.
- ▲ L'objectif poursuivi est de disséminer les bonnes pratiques collaboratives créatrices de valeur et d'accélérer leur mise en œuvre.

## En quoi les Sirius sont des prix singuliers?

Ils mettent en lumière les projets de coopération entre **les acteurs du commerce qui accompagnent la transformation socio-écologique du commerce**

Ils accélèrent le déploiement d'un projet porteur de sens innovant pour agir ensemble

Ils valorisent les entreprises et les équipes à travers leurs réalisations

# Retour sur les dernières éditions



**Edition 2018 à l'Atelier des Lumières**



**Edition 2019 au Pavillon Wagram**



**Edition 2020 sur zoom**



**Edition 2021 à la Fondation Louis Vuitton**



**Edition 2022 à la Fondation Pernod Ricard**



**Edition 2023 à l'ESCP**

# Nouveau : les thématiques éligibles

|   |  |
|---|--|
| <b>PERFORMANCE COMMERCIALE</b>                            | Category management  |
|   | Promotion et animation commerciale   |
|   | Merchandising  |
|   | Mesure de la performance   |
| <b>ECONOMIE CIRCULAIRE</b>                                | Logistique circulaire et résiliente  |
|   | Réduction des emballages et du plastique à usage unique (vrac, réemploi, réduction à la source)              |
|   | Publicité sur le lieu de vente (PLV) sobre et circulaire   |
| <b>OFFRE RESPONSABLE SAIN, DURABLE, ACCESSIBLE A TOUS</b> | Alimentation saine et durable  |
|   | Sourcing respectueux du vivant et local (dont modèle d'agriculture)  |
|   | Offre non-alimentaire responsable  |
| <b>INCLUSION SOCIALE</b>                                  | Lutte contre les inégalités, pour l'inclusion, accès à la consommation saine et durable, accès à l'emploi... |
| <b>DATA ET NUMÉRIQUE</b>                                  | Informations produits  |
|   | Partage de données   |
|   | Numérique responsable  |
| <b>SUPPLY CHAIN PERFORMANTE OMNICANALE ET RESILIENTE</b>  | Optimisation des flux omnicanaux   |
|   | Efficacité des opérations logistiques  |
|   | Performance environnementale de la Supply Chain  |
|   | Lutte contre les ruptures  |
| <b>TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES</b>              | Modèles économiques régénératifs   |
|   | Leadership de la transition écologique   |
|   | Radicalité : un projet à impact qui sort des codes du marchés  |
| <b>RICHESSSES HUMAINES</b>                                | Recrutement, fidélisation, formation des salariés  |
|   | La collaboration élargie : entreprises, écoles/chaïres, ONG...   |

## Les types de prix

▲ Afin de rester le plus possible en phase avec l'évolution du commerce, de refléter au mieux la diversité des dossiers reçus et de garantir leur niveau de qualité, le nombre de prix remis et leurs intitulés sont évolutifs, dans la limite de **10 prix maximum**.

- Le **jury professionnel** est libre de créer de nouveaux intitulés chaque année, qui seront repris ou non l'année suivante **en lien avec les thématiques éligibles**.
- Le **jury consommateur** attribuera **un Sirius du Consommateur**
- **L'équipe de l'Institut du Commerce** remet **un Sirius d'Honneur** à un adhérent particulièrement impliqué dans les travaux et qui favorise le décloisonnement des métiers

# Qui peut concourir?

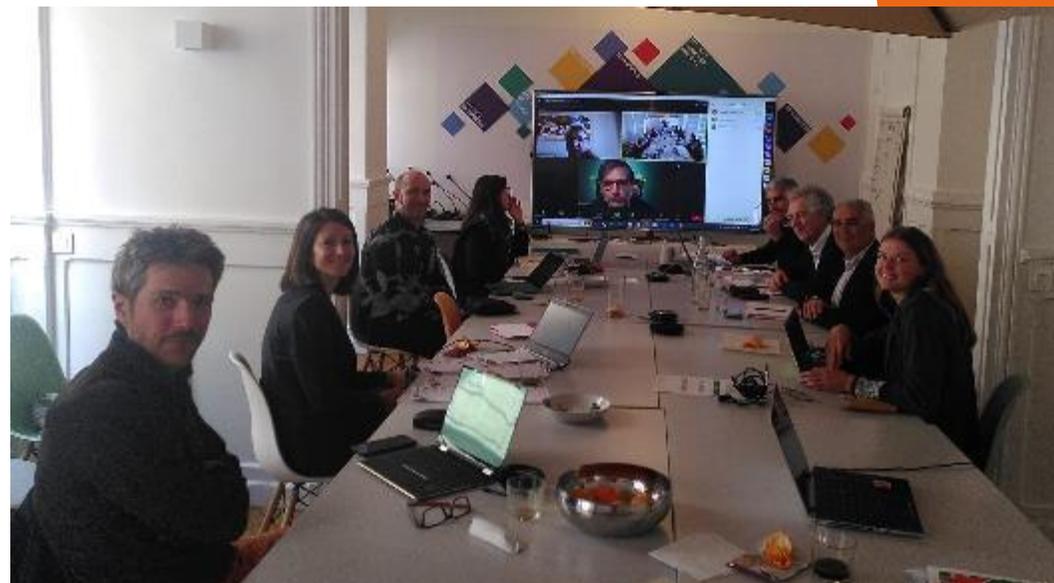
- ▲ LES SIRIUS SONT OUVERTS A TOUS, adhérent ou non adhérent, quelque soit :
  - La taille de la société
  - Le ou les départements concernés dans l'entreprise : fonctions commerce, études, Supply, RSE, DG, RH, ...
  - Le secteur d'activité : alimentaire, non alimentaire
  - Le format de commerce : GSA, GSS, Proximité, circuits courts, on-offline, hors domicile, ...
  - Le type d'acteur : Industriel, Distributeur, Startup, PME, Prestataire, Organisation professionnelle, ...
- ▲ LE PROJET DOIT ETRE PORTE :
  - Par un/des industriels et/ou un/des distributeurs
  - Avec l'appui ou non d'un prestataire
- ▲ PLUSIEURS DOSSIERS de candidature peuvent être déposés par société selon les produits, le(s) partenaire(s). Le dossier sera soumis au vote du jury professionnel, et du jury de consommateurs (sauf contre-indication du candidat)
- ▲ LE DEPOT DES DOSSIERS **est gratuit pour tous**

# Les modalités pratiques

| Les jalons   | Les dates                                       | Les modalités  |
|--|---|--|
| <b>INTENTION</b>                                     | Dès que possible                                | Point de contact du candidat avec l'équipe de l'Institut du Commerce pour informer qu'il va déposer un dossier   |
| <b>DÉPÔT DES CANDIDATURES</b>                        | Le 1 <sup>er</sup> avril à 18h                  | Envoi du dossier de candidature à <a href="mailto:idc@institutducommerce.org">idc@institutducommerce.org</a> avec les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Le bordereau d'acceptation du règlement complété et signé (dernier slide de ce document)</li> <li>La fiche de synthèse du projet (document "Pitch Projet" en 4 pages maximum joint au présent règlement)</li> </ul> Les documents reçus seront partagés en ligne avec le jury professionnel |
| <b>WEBINAR D'INTEGRATION DU JURY PROFESSIONNEL</b>   | Le 2 avril de 17H00 à 17h30                     | Webinar obligatoire de l'ensemble de membres du jury professionnel : inclusion, présentation des Sirius et du cadre de travail de l'Institut du Commerce, rappel des enjeux  |
| <b>SÉLECTION DES FINALISTES</b>                      | Le 9 avril de 14h à 17h (visio ou présentiel)   | Le <b>Jury professionnel</b> consulte tous les pitches et sélectionne au maximum <b>10</b> finalistes sur la base sur la base d'une grille d'évaluation comprenant les critères détaillés dans les slides suivants. Les finalistes décident de concourir ou non devant le <b>Jury consommateur</b>   |
| <b>PREPARATION DES VIDEOS DES FINALISTES</b>         | Envoi le 3 mai au plus tard                     | Tous les finalistes préparent une vidéo de 4 minutes maximum qui illustre le projet (contexte, réalisation, bénéfices) et qui peut être réalisée sous un format type webinar (Zoom, Teams, ...).<br>L'Institut du Commerce pourra mettre les finalistes en relation avec son prestataire vidéo   |
| <b>MAIL D'INTÉGRATION DU JURY CONSOMMATEUR</b>       | 6 mai   | Envoi de la présentation de l'Institut du Commerce et des Sirius + les vidéos des finalistes   |
| <b>SÉLECTION DU SIRIUS DES CONSOMMATEURS</b>         | Le 13 mai de 18h à 19h30 (visio)                | 10 français.es sélectionnés par notre partenaire ShopAdvizor pour composer le <b>jury consommateurs</b> 2024. Après avoir visionné les vidéos des finalistes quelques jours avant, le jury consommateurs débat et procède au vote du Sirius des Consommateurs. Le lauréat du prix est informé.   |
| <b>SOUTENANCE ORALE DEVANT LE JURY PROFESSIONNEL</b> | Le 14 mai de 8h30 à 13h30 (visio ou présentiel) | Présentation des <b>finalistes</b> en visioconférence devant le jury professionnel, avec les éléments obligatoires : <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Une vidéo* de 4 minutes maximum qui illustre le projet : contexte, réalisation, bénéfices</b></li> <li>Un support de présentation</li> </ul> La délibération a lieu à l'issue de l'ensemble des présentations, les finalistes sont informés individuellement des résultats, qu'ils reçoivent un Sirius ou non |
| <b>CÉRÉMONIE DE REMISE DES SIRIUS</b>                | Le 30 mai au sein de J2P, horaire à préciser    | Les <b>lauréats</b> sont invités à venir recevoir leur Sirius à l'occasion d'une cérémonie <ul style="list-style-type: none"> <li>Les vidéos et les présentations des dossiers primés seront postées sur le site de l'IdC</li> <li>Le replay de la cérémonie sera posté sur le site de l'IdC</li> <li>Les lauréats rédigent un communiqué de presse, diffusé par l'IdC</li> </ul>  |

# Le jury professionnel

- ▲ Le jury est composé d'anciens lauréats, de membres des comités de l'Institut du Commerce, de membres d'organisations professionnelles et d'ONG, de journalistes et d'écoles
- ▲ Il a pour mission de:
  - Sélectionner les finalistes qui présenteront leur projet à l'oral
  - Choisir les lauréats suite à leur soutenance orale
  - Définir le nombre et les intitulés des prix attribués, qui peuvent varier d'une édition à l'autre
- ▲ L'équipe Institut du Commerce s'assure de l'équilibre des fonctions / sociétés et de la neutralité des membres du jury.
- ▲ Une personne liée à un dossier candidat (marque, enseigne ou prestataire), ne peut pas faire partie du jury professionnel.
- ▲ Le jury est souverain dans ses décisions. Il est dans l'obligation de maintenir une grande confidentialité sur tous les dossiers reçus, qui ne pourront être communiqués à des tiers. Seuls les dossiers récompensés pourront faire l'objet d'une communication après la remise des prix.
- ▲ Le jury professionnel 2024 sera créé début janvier 2024



## Les membres du jury professionnel 2023

|               | Prénom       | Nom        | Société                  |
|---------------|--------------|------------|--------------------------|
| Expert        | Julien       | DARTHOUT   | CPV Associés             |
| Expert        | Jean-Jacques | GREGOIRE   | BLUETIT CONSEIL          |
| Expert        | Paul         | CLEMENT    | Triple Win               |
| Expert        | Emmanuel     | ANSOUD     | Growing Ideas            |
| Expert        | Stéphanie    | MOITTIE    | Urvad                    |
| Lauréat 2022  | Pauline      | GUILLAUME  | Carrefour                |
| Lauréat 2022  | Elodie       | MEMIN      | Lidl                     |
| Lauréat 2022  | Marielle     | PATARIN    | Panzani                  |
| Lauréat 2022  | David        | BICHERON   | Picadeli                 |
| Comité RSE    | Emmanuel     | BERNARD    | La Boite à Outils        |
| Comité Retail | Karine       | VILLENEUVE | Toulouse Business School |

# Le jury consommateur

- ▲ L'Institut du Commerce s'appuiera cette année à nouveau sur son partenaire **ShopAdvizor** pour sélectionner et animer le jury consommateur
- ▲ Le jury consultera les vidéos des finalistes qui ont décidé de concourir au Sirius du Consommateur sur une plateforme dédiée
- ▲ Le jury se réunira en visioconférence avec un représentant de l'Institut du Commerce et du partenaire externe, afin de valider collectivement le choix du dossier lauréat



**Les 9 membres du jury consommateur 2023**  
sélectionnés par notre partenaire ShopAdvizor

# Les nouveaux critères d'évaluation

- Le Jury professionnel et le Jury consommateur évalueront les dossiers en répondant aux questions suivantes

|   |  |               |
|---|--|---------------|
| <b>Le projet est-il collaboratif ?</b>  | Collaboration entre industriel(s) et/ou distributeur(s) avec l'aide ou non de prestataires<br>Collaboration multi acteurs (plusieurs industriels / plusieurs distributeurs / collectivités locales / institutions ...)   | Note de 1 à 4 |
| <b>Le projet a-t-il un impact social, sociétal ou environnemental positif ?</b> | Réduction de l'empreinte carbone, réduction de l'empreinte plastique, régénération du vivant, réduction du gaspillage, lutte contre les inégalités, inclusion, accès pour tous à une offre saine et durable, accès à l'emploi, sécurité et résilience alimentaire, soutien de filières, préservation des ressources<br>Création de nouveaux récits   | Note de 1 à 4 |
| <b>Le projet répond-il à une attente des conso-shoppers?</b>                    | Offre, service, omnicanalité, expérience/parcours d'achat, pédagogie/informations, transparence, disponibilité produit, traçabilité, sécurité, confiance   | Note de 1 à 4 |
| <b>Quels avantages l'entreprise retire-t-elle du projet?</b>                    | Simplification des processus, attractivité de la filière, amélioration de la mesure du marché, traçabilité, optimisation des coûts, qualité des informations produits, gain de chiffre d'affaires, de part de marché, prise de leadership, amélioration de la relation commerciale à travers le partage des indicateurs environnementaux, résilience | Note de 1 à 4 |
| <b>Qualité et robustesse d'exécution du projet</b>                              | Préparation, organisation, planification, conduite du changement, plan de déploiement (dans le temps et dans l'espace), agilité  | Note de 1 à 4 |
| <b>Bonus sur la qualité du remplissage du pitch</b>                             | Bonus si toutes les questions du pitch ont été renseignées   | Note de 0 à 2 |

# Contacts & Informations

- ▲ Pendant le déroulement du concours, les sociétés candidates pourront, si elles le souhaitent, demander des informations complémentaires



Xavier **HUA**  
Directeur Général  
xavier.hua@institutducommerce.org  
01 56 89 89 32



Emilie **CHALVIGNAC**  
Directrice des Opérations  
emilie.chalvignac@institutducommerce.org  
01 56 89 89 30

# Dispositions légales

## ▲ COMMUNICATION

- Les lauréats autorisent par avance et sans contrepartie financière l'Institut du Commerce à évoquer dans ses supports de communication (dossier de presse, newsletter, sites internet notamment) les initiatives présentées dans les dossiers de candidatures, sans limite de temps. De telles publications devront être validées au préalable par les lauréats.
- Ces derniers seront chargés de la rédaction avec leur partenaire d'un communiqué de presse relatif à leur dossier.
- Cette disposition garantit l'organisateur de tout recours de tiers à cet égard.
- Les événements liés au déroulement et à la remise des Trophées feront l'objet de médiatisation par l'écrit, y compris numérique, par l'image et la parole. La participation aux Trophées entraîne l'acceptation du présent règlement et spécialement l'autorisation d'utilisation des noms cités et des images.
- Les documents fournis sont cédés gratuitement et libres de droits à l'Institut du Commerce.
- Les lauréats et les partenaires sont invités à communiquer le palmarès et à utiliser les documents de communication fournis par l'Institut du Commerce.

## ▲ RESPONSABILITE

- L'Institut du Commerce ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable si le concours devait être reporté, interrompu ou annulé pour des raisons indépendantes de sa volonté.

## ▲ LOI INFORMATIQUE

- Au regard de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffit de nous écrire à l'adresse suivante : Institut du Commerce 10 rue Cernuschi 75017 PARIS

# Acceptation du règlement des Sirius 2024

- ▲ La participation aux Sirius 2024 implique l'acceptation du présent règlement, ainsi que des décisions prises par le jury
- J'accepte les conditions du règlement des Sirius 2024
- Je souhaite concourir également devant le Jury consommateur

## Porteur de projet

- Société
- Prénom et Nom
- Fait à
- Le
- Signature

## Porteur de projet

- Société
- Prénom et Nom
- Fait à
- Le
- Signature

## Porteur de projet

- Société
- Prénom et Nom
- Fait à
- Le
- Signature

## Porteur de projet

- Société
- Prénom et Nom
- Fait à
- Le
- Signature